

Le coronavirus et ses effets sur l'environnement

28.08.2020

D'un coup d'oeil

Le coronavirus nous a pris au dépourvu. En Suisse, comme dans beaucoup d'autres pays, la vie publique s'est quasiment arrêtée durant presque deux mois pour éviter une multiplication de nouveaux cas. Une conséquence parmi d'autres sera la chute du produit intérieur brut à un niveau que notre pays n'a plus connu depuis des décennies. Mais un ralentissement des secteurs des transports et de l'industrie n'engendre pas uniquement une crise économique. Il s'accompagne aussi d'effets environnementaux intéressants. Reste à voir si ceux-ci s'inscriront dans la durée.

Conséquences sur les émissions, la numérisation et les placements durables

Si, dans de nombreux domaines, les conséquences à long terme du coronavirus ne peuvent pas encore être estimées, certaines tendances se dessinent déjà: les émissions mondiales de CO₂ ont par exemple chuté de 17% durant la période de confinement. Les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ne devraient toutefois que très peu diminuer, car elles se sont accumulées durant une longue période. L'effet du confinement sur les émissions de CO₂ de la Suisse ne pourra être estimé que sur la base de la statistique annuelle. Mais ce qui est déjà certain, c'est que les concentrations d'oxydes d'azote ont baissé le long des grands axes routiers, que la consommation d'énergie a elle aussi diminué et que le bruit lié au trafic routier s'est affaibli.

Les changements de comportement observés ces derniers mois et le ralentissement des activités économiques seront probablement bientôt de l'histoire ancienne. Ce qui est toutefois certain, c'est que cette pandémie a accéléré la numérisation. Si le travail à domicile, la distribution en ligne, les séances virtuelles et le télé-enseignement se sont établis dans l'urgence, ils se sont aussi révélés être une opportunité pour concevoir un avenir différent, plus respectueux de l'environnement.

S'agissant des marchés financiers, l'association Swiss Sustainable Finance a constaté une hausse de la demande. Les placements durables, dont les critères environnementaux, sociaux et de gestion d'entreprise sont perçus de manière positive, ont en outre donné de meilleurs rendements. Pour le gestionnaire d'actifs Blackrock, cette évolution confirme la capacité de résistance des placements durables en temps de crise. En plus des effets directement observables, il est également intéressant de voir ce qui se passe du côté de la politique et des médias.

Thèmes environnementaux relégués au second plan

Durant la période de confinement, les thèmes environnementaux n'ont pas été traités par le Parlement. De plus, la troisième et dernière semaine de la session de printemps a dû être annulée. Les débats liés à la révision de la loi sur le CO₂ ont donc subi un nouveau retard. D'autres projets appartenant au domaine de l'environnement ont aussi dû être ajournés (énergies renouvelables, déclin des insectes, par exemple). La session extraordinaire qui a suivi a quant à elle été consacrée au seul thème de la gestion de la crise liée au coronavirus. La base de données des objets parlementaires montre que plus de 480 objets liés au coronavirus ont été déposés à la mi-juin. À titre de comparaison, la politique climatique, thème dominant avant les élections de 2019, a donné lieu au dépôt d'environ 150 objets entre juin 2018 et mai 2019.

Une analyse réalisée par NR Swiss montre que le thème du coronavirus a également été omniprésent dans les médias, reléguant ainsi le débat climatique au second plan. Entre février et mars 2020, la couverture médiatique du débat climatique a diminué de moitié par rapport à la période précédente. Dans les médias, l'activiste Greta Thunberg a cédé la place au ministre de la santé Alain Berset et au délégué au Covid-19 Daniel Koch. Des constats plutôt contre-productifs pour les thèmes environnementaux.

Politique environnementale pour l'après-Covid: discussions déjà en cours

Un environnement intact est un facteur important pour l'attrait de la Suisse. Grâce à sa capacité d'innovation, aux progrès technologiques et à ses ambitions d'efficacité, l'économie contribue déjà à trouver des solutions ménageant les ressources. Elle doit pouvoir bénéficier de conditions optimales pour exploiter ces opportunités et se positionner à l'étranger également. Il ne faut donc pas que les mesures d'urgence entraînent une ingérence incessante de l'État. Il serait en effet inapproprié d'interdire des technologies, d'accroître l'activisme environnemental et de conditionner les affaires au respect de critères de durabilité. C'est d'une politique déployant ses effets à long terme dont nous avons besoin, pas d'une politique symbolique.

Les axes stratégiques qui, avant la crise, se sont révélés prometteurs doivent être développés, à l'instar de l'économie circulaire, qui vise à optimiser le cycle de l'énergie et des matières. Une telle approche permet de diminuer

la dépendance et les risques liés aux chaînes d'approvisionnement dans le monde, d'encourager la création de valeur au niveau régional et de créer des places de travail en Suisse. Dans la mesure où l'économie circulaire profite à la fois à l'écologie et à l'économie, elle représente une lueur d'espoir en période de récession.

L'engouement pour les placements durables peut lui aussi être exploité. Il s'agit ici de souligner les efforts de la branche visant à accroître la prise en compte de la durabilité dans le domaine de la finance grâce à une transparence accrue et des processus standardisés. La définition d'«investissement durable» a encore un long chemin devant elle. Elle doit s'appuyer sur des bases scientifiques crédibles, prendre en considération les nouveaux développements technologiques et tenir compte de la complexité et du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement industrielles.

Le présent article a paru dans la série «COVID19 & environnement» de l'OFEV